

Des sociétés résilientes aux changements climatiques soutenue par des économies sobres en carbone



LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA RÉGION DU SUD DE LA MÉDITERRANÉE

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a identifié la région méditerranéenne comme une zone à risques en termes de changements climatiques. La plupart de ces pays souffrent déjà d'une élévation de la température, de la fréquence accrue des sécheresses et des feux de forêts. On observe également une intensification des phénomènes de désertification et une diminution des ressources en eau douce.

Le GIEC anticipe les principaux impacts climatiques suivants pour la région méditerranéenne à l'horizon 2100 :

- un réchauffement moyen de 0,3°C à 0,5°C par décennie ;
- une réduction des précipitations de 4% à 30% ;
- une élévation du niveau marin de 18 à 59 cm ;
- une augmentation de la fréquence et de la force des phénomènes météorologiques extrêmes (vagues de chaleur et inondations en particulier).

Face à ces menaces, la réalité qui s'impose aujourd'hui dans la région méditerranéenne est le besoin impératif de lutter contre les changements climatiques. Par l'adoption simultanée de mesures d'atténuation et d'adaptation, la lutte contre les changements climatiques pourrait aussi offrir des opportunités de croissance économique, tout particulièrement dans une optique de développement bas carbone.



Projet implementé par

AGRICONSULTING CONSORTIUM

Agriconsulting Agrer CMCC CIHEAM-IAM Bari
d'Apollonia Pescares Typas Sviluppo Globale

AXES DE TRAVAIL DE CLIMASOUTH

Renforcer les capacités générales
de négociation et de mise en œuvre

L'Accord de Paris

L'adoption de l'Accord de Paris en 2015, un événement capital, ouvre la voie pour des politiques climatiques fondamentalement nouvelles. Il s'agit du premier accord universel et juridiquement contraignant de l'histoire qui limite la hausse des températures mondiales largement au-dessous de 2 degrés Celsius

L'Accord de Paris jette un pont entre les politiques actuelles et la neutralité climatique mondiale qui devra être obtenue avant la fin du siècle. L'accord oblige toutes les parties à faire des efforts durables de baisse de leurs émissions, à communiquer régulièrement sur les résultats obtenus et à faire l'objet d'une vérification internationale.

LE PROJET CLIMASOUTH

Le projet ClimaSouth, financé par l'Union européenne (UE) appuie l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets dans 9 pays du Sud de la Méditerranée, à savoir, Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie.

L'objectif général du projet est d'assister les pays partenaires dans leurs efforts de transition vers une économie à faible intensité en carbone et de résilience climatique, tout en les appuyant dans l'exploitation d'opportunités de développement économique et d'emploi dans la région.

La réalisation de cet objectif passe par le renforcement des capacités des responsables de la région à s'inscrire judicieusement dans le cadre de la lutte mondiale contre les changements climatiques, d'une part, et d'autre part par l'optimisation des capacités de planification stratégique institutionnelle en matière d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de son impact et l'instauration de financement adéquats.

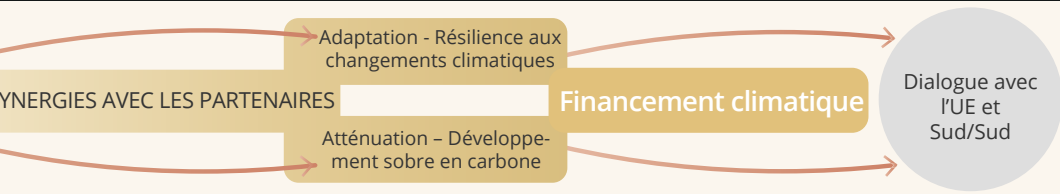
Ce projet entend également promouvoir la coopération Sud-Sud et le partage d'informations sur les questions liées aux changements climatiques dans la région, ainsi qu'un dialogue et un partenariat plus étroits avec l'UE.

Le projet ClimaSouth a débuté en février 2013 et la période de sa mise en œuvre est de 63 mois (il

prendra fin en mars 2018), pour un budget total de 5,7 millions d'euros financés par l'UE.

Les parties prenantes clés en sont les acteurs gouvernementaux concernés (tant au niveau opérationnel qu'au niveau de l'élaboration des politiques) tels que les points focaux nationaux pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), les cellules et comités chargés des changements climatiques, les décideurs, les services météorologiques ainsi que les collectivités locales et les représentants de la société civile.





DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS ET INTÉGRATION DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le projet ClimaSouth est mis en œuvre à travers une combinaison d'interventions nationales et régionales s'articulant autour de quatre grandes thématiques. Les interventions sont ajustées de façon souple à mesure qu'apparaissent de nouveaux besoins et opportunités.

Capacité de négociation et de mise en œuvre

Les négociations internationales sur les changements climatiques ne cessent d'évoluer et demandent une contribution substantielle de la part des pays du Sud de la Méditerranée. Le projet ClimaSouth propose aux responsables de l'élaboration des politiques et aux décideurs des formations approfondies. Les modules de formation couvrent les négociations et la mise en œuvre des accords et politiques climatiques qui sous-tendent la transition vers des sociétés résilientes aux changements climatiques et des économies bas carbone.

Développement bas carbone

Le projet ClimaSouth vise à soutenir l'amélioration des systèmes nationaux de mesure, notification et vérification (MNV) et des inventaires des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cela passe par le développement et le partage des meilleures pratiques en matière de déclaration, de modélisation de l'atténuation et d'analyse des émissions de GES. Le projet a également vocation à contribuer à identifier et élaborer un portefeuille de mesures appropriées au niveau national (NAMA) respectueuses de l'environnement, et à offrir une assistance et des formations techniques permettant aux bénéficiaires de formuler des stratégies de développement sobre en émissions (LEDS).

Résilience et Adaptation

Le projet ClimaSouth s'attache tout particulièrement à améliorer l'utilisation des données climatiques et la modélisation afin de soutenir le développement de

l'adaptation et de la résilience climatique dans les pays partenaires. Il offre en outre un appui à l'élaboration des évaluations des vulnérabilités et la formulation de plans nationaux d'action climatique (PNA).

Financement de la lutte contre le changement climatique

Le projet ClimaSouth vise à faciliter l'accès aux mécanismes de financement de démarches de lutte et d'adaptation au changement climatique qui soutiennent le développement à faible intensité en carbone et la résilience au changement climatique. Ces efforts capitalisent sur les capacités nationales existantes en matière de levée de fonds, conformément aux prescriptions d'entités telles que le Fonds Adaptation, le Fonds d'investissements climatiques, etc.



LA FEUILLE DE ROUTE EUROPÉENNE CLIMAT 2050

La « Feuille de route visant à transformer l'Union européenne en une économie compétitive et sobre en carbone à l'horizon 2050 » indique que, d'ici à 2050, l'UE devrait réduire ses émissions de 80% par rapport à son niveau de 1990, et grâce à des réductions nationales uniquement. Elle fixe des jalons pour atteindre cet objectif : ainsi, ces réductions nationales devront être de 40% en 2030 et de 60% en 2040. Par ailleurs, elle indique – à l'appui d'une analyse coût/efficacité – comment les principaux secteurs responsables des émissions sur le territoire de l'UE (production énergétique, industrie manufacturière, transports, bâtiments et construction, agriculture) peuvent effectuer une transition vers une économie bas carbone.

À court terme, l'UE a adopté une législation ayant pour objectif de réduire ses émissions de 20% d'ici à 2020 par rapport au niveau atteint en 1990.



PROMOUVOIR LE DIALOGUE ET AMÉLIORER LA COOPÉRATION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Le projet ClimaSouth s'attache à améliorer la qualité du dialogue à l'échelle régionale, que cela soit entre les pays partenaires ou dans le cadre du partenariat avec l'UE, à travers l'ensemble de ses axes thématiques. Il y parvient en facilitant le réseautage et les prises de contacts en ligne ou dans le cadre de rencontres réelles. Il soutient les actions conjointes associant divers pays partenaires, comme par exemple des études scientifiques sur l'évaluation des risques et des opportunités, qui contribuent à l'élaboration des lignes directrices sur les changements climatiques. Les initiatives nationales présentant un champ d'interventions multisectorielles et/ou régionales, tels les centres d'excellence sur les changements climatiques dans lesquels sont impliqués plusieurs

pays partenaires, sont également appuyées. Ce projet a par ailleurs vocation à faciliter l'accès à l'information et à une meilleure compréhension des bonnes pratiques et de la législation en matière de changements climatiques dans l'UE et les pays partenaires, par le biais de formations, d'assistance technique et de production de matériels d'information et d'outils en ligne.

Coordination avec les partenaires techniques et financiers

Le projet ClimaSouth travaille en collaboration avec les partenaires techniques et financiers présents de la région à travers une bonne coordination en matière d'évaluation de besoins et de renforcement de capacités aux échelles nationale et régionale. L'échange et la diffusion systématique d'informations contribuent en outre à améliorer la coordination des bailleurs potentiels.

Principales institutions / partenaires nationaux

Algérie : Ministère des affaires étrangères - **Égypte** : Ministère de l'environnement - **Israël** : Ministère de l'environnement - **Jordanie** : Ministère de l'environnement - **Liban** : Ministère de l'environnement - **Libye** : Bureau du premier ministre Autorité générale pour l'environnement - **Maroc** : Ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement - **Palestine** : Ministère de l'Environnement - **Tunisie** : Ministère de l'infrastructure et de l'environnement

Contacts

Bureaux du projet ClimaSouth : **Egypte** c/o D'Appolonia Egypt Branch, Fouad Thabet Street, 8, Sheraton Buildings, Heliopolis, Le Caire Tél/Fax : +20 2 22 69 37 10 - **Belgique** c/o A.E.S.A, Agriconsulting Europe, Avenue de Tervuren 36, 1040 Bruxelles Tél : +32 2 73 62 27 7

Adresse courriel : info@climasouth.eu - www.climasouth.eu

Mention légale

Les informations et opinions contenues dans le présent document sont celles de ses auteurs, et ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'Union européenne sur les questions qui y sont traitées. L'Union européenne ne saurait être tenue responsable, pas plus que ses institutions et organes, ni quiconque agissant en leur nom, de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le présent document.